



Référentiel CAP électricien

publié le 23/04/2018

Descriptif :

Présentation du référentiel du nouveau CAP électricien.

Présentation du nouveau **référentiel CAP électricien**.

Ce diplôme annule et remplace le CAP Pro Elec à compter de la session 2020. Ce référentiel entre en vigueur dès la rentrée prochaine. (La dernière session du CAP PROELEC est prévue en 2019).

- **Arrêté du 8 février 2018** portant création de la **spécialité « Électricien »** de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance :

▶ [Arrêté du 8 février 2018 portant création de la spécialité « Electricien »](#) ↗

- **Référentiel CAP électricien** (JO n° 0086 du 13/04/2018)

 [Certificat d'aptitude professionnel électricien](#) (PDF de 9.8 Mo)
Référentiels du diplôme.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.